

**TARIFS MUNICIPAUX – ANNÉE 2023-2024****PÔLE CULTURE – QUAI DES ARTS****FACTURATION CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL (CRC)****INSCRIPTION TRIMESTRIELLE :
PAIEMENT EN NOVEMBRE/FEVRIER/MAI**

Dégressivité

2 activités : Abattement de 5 % sur le tarif de base sur chaque activité de la famille
A partir de 3 activités : Abattement de 10 % sur le tarif de base sur chaque activité de la famille

**TARIF DES COURS EVEIL MUSIQUE, DANSE
ATELIERS DECOUVERTE**

TRANCHE	QF (base 1 part)	Trimestriel
1	de 0 à 349,99	38 €
2	de 350 à 699,99	53 €
3	de 700 à 1049,99	61 €
4	de 1050 à 1399,99	70 €
5	de 1400 à 1949,99	78 €
6	de 1950 à 2499,99	81 €
7	supérieur ou égal à 2500	85 €
EXTERIEUR		113 €

TARIF DES COURS MUSIQUE**ENSEIGNEMENT MUSICAL COMPLET :
1 COURS INSTRUMENT + FM CYCLE 1
DISPOSITIF MUSIC'S COOL
1 COURS INSTRUMENT + PLUSIEURS COURS COLLECTIFS**

TRANCHE	QF (base 1 part)	Trimestriel
1	de 0 à 349,99	108,00 €
2	de 350 à 699,99	139,00 €
3	de 700 à 1049,99	150,00 €
4	de 1050 à 1399,99	168,00 €
5	de 1400 à 1949,99	192,00 €
6	de 1950 à 2499,99	201,00 €
7	supérieur ou égal à 2500	211,00 €
EXTERIEUR		276,00 €

**ENSEIGNEMENT MUSICAL PARTIEL :
1 COURS INSTRUMENT + 1 COURS COLLECTIF**

TRANCHE	QF (base 1 part)	Trimestriel
1	de 0 à 349,99	84 €
2	de 350 à 699,99	111 €
3	de 700 à 1049,99	126 €
4	de 1050 à 1399,99	139 €
5	de 1400 à 1949,99	153 €
6	de 1950 à 2499,99	160 €
7	supérieur ou égal à 2500	168 €
EXTERIEUR		223 €

COURS COLLECTIF SEUL: ORCHESTRE / CHORALE		
TRANCHE	QF (base 1 part)	Trimestriel
1	de 0 à 349,99	27 €
2	de 350 à 699,99	31 €
3	de 700 à 1049,99	34 €
4	de 1050 à 1399,99	38 €
5	de 1400 à 1949,99	42 €
6	de 1950 à 2499,99	44 €
7	supérieur ou égal à 2500	46 €
EXTERIEUR		60 €

COURS COLLECTIF SEUL : ATELIERS MUSIQUE / FM / COMEDIE MUSICALE		
TRANCHE	QF (base 1 part)	Trimestriel
1	de 0 à 349,99	38 €
2	de 350 à 699,99	53 €
3	de 700 à 1049,99	61 €
4	de 1050 à 1399,99	70 €
5	de 1400 à 1949,99	78 €
6	de 1950 à 2499,99	81 €
7	supérieur ou égal à 2500	85 €
EXTERIEUR		113 €

PROJET DEMOS	
	TARIF
FRAIS D'INSCRIPTION ET ACTIVITÉS	GRATUIT

TARIF ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES DE MUSIQUE AMATEURS (pret de salle et matériel + coaching)		
CATÉGORIES TARIFAIRES		Trimestriel par personne
ÉLÈVES CRC	Inscrits au CRC (pour l'année en cours)	GRATUIT
	Non inscrits Résidents Cugnaux	25,00 €
AUTRES	Non inscrits Autres communes	40,00 €

• Sous réserve de salles disponibles aux horaires d'ouverture du Quai des arts
 • Sous réserve de validation du projet par la direction du CRC

TARIF DES COURS DANSE/THEATRE/ARTS PLASTIQUES		
TRANCHE	QF (base 1 part)	Trimestriel
1	de 0 à 349,99	50 €
2	de 350 à 699,99	65 €
3	de 700 à 1049,99	73 €
4	de 1050 à 1399,99	83 €
5	de 1400 à 1949,99	92 €
6	de 1950 à 2499,99	96 €
7	supérieur ou égal à 2500	101 €
EXTERIEUR		128 €

**STAGES VACANCES DU CONSERVATOIRE : payables d'avance à l'accueil du pôle culture -
Quai des arts (billetterie électronique)**

CATÉGORIES TARIFAIRES		TARIF par 1/2 journée (3 heures)
ÉLÈVES CRC	Inscrits au CRC (pour l'année en cours)	GRATUIT
AUTRES	Non inscrits Résidents Cugnaux	3,00 €
	Non inscrits Autres communes	5,00 €
MÉDIATION	Partenariat avec une structure municipale, une association reconnue d'utilité publique...	GRATUIT
<p>• Inscription obligatoire pour toute la durée du stage (durée variable selon les stages)</p>		



TARIFS MUNICIPAUX – ANNÉE 2023-2024

PÔLE CULTURE – QUAI DES ARTS

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Toutes les prestations référencées ci-dessous seront payables d'avance à l'accueil du pôle culture - Quai des arts (billetterie électronique)

INSCRIPTION ANNUELLE GRATUITE

Consultation, prêt, accès aux ordinateurs publics connectés et aux ressources numériques, portage de livres

CARTE MÉDIATHÈQUE GRATUITE à la première inscription

- En cas de perte ou de dégradation d'un document, il sera demandé à l'utilisateur, le remplacement à l'identique de celui-ci ou en cas de non réédition du document, le remboursement du document à son prix initial.
- En cas de perte ou la dégradation d'un DVD qui est un document soumis à une réglementation particulière, il sera demandé à l'utilisateur, un forfait de 25€ (par DVD)

TARIF ACTIONS CULTURELLES

EXPOSITIONS

Accès libre et gratuit aux horaires d'ouverture

ANIMATIONS

Spectacle, lecture, rencontre, conférence, projection, club de lecteurs...

CLASSIFICATION	TARIF
Accès animations proposées par un prestataire extérieur	3,00 €
Accès animations proposées par les médiathécaires ou dans le cadre d'un événement national	GRATUIT
Accès animations proposées gratuitement par un partenaire (structure municipale, Métropole, département...)	
Accès découverte – lancement d'une nouvelle offre d'animation (première année)	

ATELIERS

CLASSIFICATION	TARIF
Accès ateliers proposés par un prestataire extérieur	3,00 €
Accès ateliers proposés par les médiathécaires ou dans le cadre d'un événement national	3,00 €
Accès ateliers proposées gratuitement par un partenaire (structure municipale, Métropole, département...)	GRATUIT
Accès découverte – ateliers proposées dans le cadre de la médiation autour d'une exposition ou une animation	

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – TEMPS SCOLAIRE	
CLASSIFICATION	TARIF
Parcours culturel 10 à 14 heures inclus (tarif à l'heure classe entière) *	16,00 €
Parcours culturel 15 heures et plus (tarif à l'heure classe entière) *	14,00 €
Offre ponctuelle établissements scolaires de Cugnaux (sur réservation, tarif total classe entière)	23,00 €
Offre ponctuelle établissements scolaires hors Cugnaux (sur réservation, tarif total classe entière)	43,00 €
Offre ponctuelle en partenariat avec une structure municipale ou institutionnelle	GRATUIT
Accueil découverte (sur réservation)	GRATUIT
Accueil autonome (sur réservation)	GRATUIT
<i>* Tarifs pour un intervenant, à multiplier par le nombre d'intervenants le cas échéant</i>	

TARIF VENTE DE DOCUMENTS	
CLASSIFICATION	TARIF
Document petit format ou état moyen	0,50 €
Document standard	1,00 €
Document grand format ou très bon état	2,00 €
Document type « beau livre » ou excellent état	3,00 €



TARIFS MUNICIPAUX – ANNÉE 2023-2024

PÔLE CULTURE – QUAI DES ARTS

PROGRAMMATION & ÉVÉNEMENTS

Toutes les prestations référencées ci-dessous seront payables d'avance à l'accueil du pôle culture - Quai des arts (billetterie électronique)

TARIF ARTS VIVANTS	
REPRESENTATIONS	
CLASSIFICATION	TARIF
Accès tout public	3,00 €
Accès professionnel, bénévole et invité	GRATUIT
Accès représentations proposées en partenariat avec une structure municipale ou institutionnelle (Métropole, département...)	
Accès élèves de la commune et accompagnants dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle	
Accès public des structures municipales (petite enfance, cohésion sociale et solidarités, périscolaire)	
RESTITUTIONS	
EAC, CRC, sortie de résidence, étape de création, fin de projet participatif...	
CLASSIFICATION	TARIF
Accès tout public	GRATUIT
ÉVÉNEMENT	
CLASSIFICATION	TARIF
Accès festivités programmation dans l'espace public	GRATUIT
ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – TEMPS SCOLAIRE	
CLASSIFICATION	TARIF
Parcours culturel 10 à 14 heures inclus (tarif à l'heure classe entière) *	16,00 €
Parcours culturel 15 heures et plus (tarif à l'heure classe entière) *	14,00 €
Dispositif DANSE A L'ÉCOLE en lien avec l'Éducation Nationale	GRATUIT
Offre ponctuelle établissements scolaires de Cugnaux (sur réservation, tarif total classe entière)	23,00 €
Offre ponctuelle établissements scolaires hors Cugnaux (sur réservation, tarif total classe entière)	43,00 €
* Tarifs pour un intervenant, à multiplier par le nombre d'intervenants le cas échéant	

PROGRAMMATION & ÉVÉNEMENTS (SUITE)

Toutes les prestations référencées ci-dessous seront payables d'avance à l'accueil du pôle culture - Quai des arts (billetterie électronique)

TARIF ARTS VISUELS

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT AUX EXPOSITIONS ET SALONS DU QUAI DES ARTS

Aux heures d'ouverture au public

AUTOUR DES EXPOSITIONS

CLASSIFICATION	TARIF	
Vernissage et journée de clôture	GRATUIT	
Visite autonome	GRATUIT	
Visite commentée sur réservation - Adulte (par personne)	3,00 €	
Visite commentée sur réservation (- de 18 ans)	GRATUIT	
Café-viennoiserie (rencontre et visite avec l'artiste)	GRATUIT	
Atelier parents / enfants	- de 18 ans	3,00 €
	1er accompagnateur	GRATUIT
	2ème accompagnateur	3,00 €
Atelier, visite public des structures municipales (petite enfance, cohésion sociale et solidarités, périscolaire)	GRATUIT	
Action culturelle (conférence, rencontre, performance...)	TARIF Par séance	
	Plein tarif	7,00 €
	Tarif réduit*	4,00 €
	Partenariat	GRATUIT

* Tarifs réduit : demandeur d'emploi, étudiants, -26 ans, bénéficiaires des minimas sociaux (APA, RAS, AAH), partenaires associatifs, seniors + 64 ans, accompagnants élèves CRC et élèves parcours EAC

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – TEMPS SCOLAIRE

CLASSIFICATION	TARIF
Parcours culturel 10 à 14 heures inclus (tarif à l'heure classe entière) **	16,00 €
Parcours culturel 15 heures et plus (tarif à l'heure classe entière) **	14,00 €
Offre ponctuelle établissements scolaires de Cugnaux (sur réservation, tarif total classe entière)	23,00 €
Offre ponctuelle établissements scolaires hors Cugnaux (sur réservation, tarif total classe entière)	43,00 €
Visite autonome (sur réservation)	GRATUIT

** Tarifs pour un intervenant, à multiplier par le nombre d'intervenants le cas échéant

SALONS

CLASSIFICATION	TARIF
Participation artiste adulte Artempo et salon photo	32,00 €
Participation artiste 12-18 ans Artempo et salon photo	12,00 €
Participation artiste Place aux arts	GRATUIT

TARIFS MUNICIPAUX – ANNEE 2023/2024



DIRECTION DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE PRÊT & LOCATION DE SALLE		
Toutes les prestations référencées ci-dessous seront payables d'avance auprès du service Vie Associative (28 rue de la Vimona) ou par virement bancaire.		
TARIF SALLES MUNICIPALES D'ACTIVITÉ		
Salles municipales concernées :		
Salle René Cassin, salle Jean-Louis Berlier, salles de théâtre et salle d'activité de la maison du Parc du Manoir, salle des Arts du Vivier 1, salle des arts du Vivier 2, salle Raymond Dubly, salle Camus 2, studio de danse de Camus et du gymnase Michel Jazy		
MISE A DISPOSITION ANNUELLE		
CLASSIFICATION	NOMBRE D'HEURES par semaine	TARIF*
Associations de Cugnaux avec une activité de vente de service	moins de 5 heures	198,00 €
	de 5h à 10h inclus	397,00 €
	de 11h à 20h inclus	791,00 €
	plus de 20 heures	1 181,00 €
Associations de Cugnaux sans activité de vente de service	Toutes durées	GRATUIT
Première année de création d'une association dont le siège social est à Cugnaux toutes activités confondues		GRATUIT
Associations extérieures	Pas de mise à disposition annuelle	
* Tarif annuel à payer une fois en novembre		
MISE A DISPOSITION PONCTUELLE		
CLASSIFICATION	TARIF FORFAIT 2	
Association de Cugnaux avec une activité de vente de service	55,00 €	
Associations de Cugnaux sans activité de vente de service	GRATUIT	
Entreprises et syndicat de copropriété de Cugnaux, associations	100,00 €	
Partis politiques	GRATUIT	
TARIF GRANDE SALLE POLYVALENTE MUNICIPALE ALBERT CAMUS		
Cf « chartes d'engagements réciproques entre la commune de Cugnaux et les associations »		
MISE A DISPOSITION PONCTUELLE		
CLASSIFICATION	forfait	TARIF
Associations de Cugnaux <i>Avec dépôt de garantie de 232€</i>	forfait journée	210,00 €
	forfait 3 heures	68,00 €
Associations humanitaires de Cugnaux pour une manifestation à caractère caritatif dans la limite d'une fois par an		GRATUIT
Première utilisation pour une association de Cugnaux		GRATUIT
Entreprises et syndicat de copropriété de Cugnaux <i>Avec dépôt de garantie de 232€</i>	forfait journée	420,00 €
Entreprises, syndicat de copropriété et associations extérieures <i>Avec dépôt de garantie de 350€</i>	forfait journée	1 500,00 €

**TARIFS MUNICIPAUX – ANNEE 2023/2024****EDUCATION JEUNESSE****ENFANCE****(TOUS LES TARIFS SONT T.T.C.)**

Certaines tarifications sont appliquées en vertu du Quotient Familial. Elles prennent en compte le revenu fiscal de référence de l'année n-2 du foyer fiscal. La non présentation des feuilles de revenus de l'année n-2 implique l'application du Tarif Maximum de la grille.

Par ailleurs, les familles dont les enfants bénéficient du dispositif "Veille et Réussite Educative" pourront se voir appliquer un tarif préférentiel par rapport au tarif de la prestation concernée (ET/OU) une exonération du paiement de la carte d'adhésion du service jeunesse, après décision de la commission technique de la Veille et Réussite Educative.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - ALSH**JOURNEE AVEC REPAS OU DEMI JOURNEE SANS REPAS**

TRANCHES	QF (base 1 part)	TARIF	
		Journée complète	Demi-journée sans repas
1	de 0 à 349,99	5,25 €	3,15 €
2	de 350 à 699,99	6,93 €	3,68 €
3	de 700 à 1049,99	8,82 €	4,20 €
4	de 1050 à 1399,99	10,08 €	5,25 €
5	de 1400 à 1949,99	11,00 €	5,78 €
6	de 1950 à 2499,99	12,00 €	6,50 €
7	sup ou égal à 2500	13,00 €	7,00 €

TARIF NUITEE (sorties à l'extérieur)	10,50 €
SUPPLEMENT JOURNEE(sortie exceptionnelle)	4,20 €
FAMILLES BENEFICIAIRES DE L' AIDE C.A.F 31 : PRIX JOURNEE	8,50 €
Q.F. inférieur ou égal à 400 € : réduction de 5.00 €	3,15 €
Q.F. compris entre 401 € et 600 € : réduction de 4.00 €	4,20 €
Q.F. compris entre 601 € et 800 € : réduction de 3.00 €	5,25 €

En cas de changement de barème et/ou de tarifs, il sera appliqué le dernier barème reçu de la C.A.F. 31

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE

TRANCHES	QF (base 1 part)	TARIF		
		Matin	Midi	Soir
1	de 0 à 349,99	0,42 €	0,42 €	0,42 €
2	de 350 à 699,99	0,53 €	0,42 €	0,53 €
3	de 700 à 1049,99	0,63 €	0,42 €	0,63 €
4	de 1050 à 1399,99	0,84 €	0,47 €	0,84 €
5	de 1400 à 1949,99	0,95 €	0,47 €	0,95 €
6	de 1950 à 2499,99	1,10 €	0,50 €	1,10 €
7	sup ou égal à 2500	1,25 €	0,50 €	1,25 €

ALAE MERCREDI

TRANCHES	QF (base 1 part)	TARIF	
		DEMI-JOURNEE AVEC REPAS	DEMI-JOURNEE SANS REPAS
1	de 0 à 349,99	3,15 €	2,63 €
2	de 350 à 699,99	4,73 €	3,47 €
3	de 700 à 1049,99	7,14 €	4,52 €
4	de 1050 à 1399,99	8,93 €	5,57 €
5	de 1400 à 1949,99	9,60 €	6,50 €
6	de 1950 à 2499,99	11,20 €	7,60 €
7	sup ou égal à 2500	13,50 €	8,70 €

GARDERIE MERCREDI

TARIF GARDERIE 12h - 12h30 (à la séance)	1,00 €
------------------------------------------	--------

MAJORATIONS

Majoration troisième retard des familles (A.L.A.E.- Garderie ou A.L.S.H.)	10,00 €
Majoration quatrième et cinquième retard (A.L.A.E.- Garderie ou A.L.S.H.)	15,00 €
Majoration si non-inscription au repas 7 jours avant	Doublement du tarif repas facturé à la famille (en fonction de son QF)

RESTAURANT SCOLAIRE				
		TARIF	TARIF	TARIF
TRANCHES	QF (base 1 part)	1 ration.	2 ration.	3 ration.
1	de 0 à 349,99	1,05 €	0,84 €	0,74 €
2	de 350 à 699,99	1,68 €	1,47 €	1,26 €
3	de 700 à 1049,99	2,84 €	2,31 €	2,10 €
4	de 1050 à 1399,99	3,78 €	3,36 €	3,15 €
5	de 1400 à 1949,99	4,20 €	3,89 €	3,57 €
6	de 1950 à 2499,99	4,40 €	4,10 €	3,80 €
7	sup ou egal à 2500	5,00 €	4,70 €	4,40 €
REPAS EMPLOYES MUNICIPAUX			4,88 €	
REPAS ENSEIGNANTS, AGENTS DU TRESOR, PASSAGERS			6,77 €	

RESTAURANT 3ème AGE		
TRANCHES	QF (base 1 part)	TARIF
1	de 0 à 349,99	3,41 €
2	de 350 à 699,99	3,68 €
3	de 700 à 1049,99	4,20 €
4	de 1050 à 1399,99	5,25 €
5	de 1400 à 1949,99	6,20 €
6	de 1950 à 2499,99	6,50 €
7	sup ou egal à 2500	7,00 €
PORTAGE REPAS		1,05 €



TARIFS MUNICIPAUX – ANNEE 2023/2024

EDUCATION JEUNESSE

JEUNESSE

(TOUS LES TARIFS SONT T.T.C.)

Certaines tarifications sont appliquées en vertu du Quotient Familial. Elles prennent en compte le revenu fiscal de référence de l'année n-2 du foyer fiscal. La non présentation des feuilles de revenus de l'année n-2 implique l'application du Tarif Maximum de la grille.

Par ailleurs, les familles dont les enfants bénéficient du dispositif "Veille et Réussite Educative" pourront se voir appliquer un tarif préférentiel par rapport au tarif de la prestation concernée (ET/OU) une exonération du paiement de la carte d'adhésion du service jeunesse, après décision de la commission technique de la Veille et Réussite Educative.

En cas de changement de barème de la CAF 31, il sera appliqué le dernier barème reçu.

CARTE ADHESION SERVICE ANIMATION JEUNES (facturation)

CARTE ADHERENT CUGNALAIS (par famille) – TARIF ANNUEL	10,50 €
CARTE ADHERENT EXTERIEUR (par famille) - TARIF ANNUEL	21,00 €

JOURNEE ANIMATION JEUNES (facturation)

		Tarif	
REDUCTION JOURNEE UNIQUEMENT: Familles bénéficiaires de l'aide CAF 31		8,40 €	
Q.F. inférieur ou égal à 400 € : réduction de 5.00 €		3,40 €	
Q.F. compris entre 401 € et 600 € : réduction de 4.00 €		4,40 €	
Q.F. compris entre 601 € et 800 € : réduction de 3.00 €		5,40 €	
FAMILLES NON BENEFICIAIRES DE L'AIDE C.A.F. 31			
TRANCHES	QF (base 1 part)	Tarif Journée	Tarif Demi journée ou Soirée Cugnalais
1	de 0 à 349,99	5,25 €	3,15 €
2	de 350 à 699,99	6,83 €	3,68 €
3	de 700 à 1049,99	7,88 €	4,20 €
4	de 1050 à 1399,99	8,93 €	4,73 €
5	de 1400 à 1949,99	11,03 €	5,78 €
6	de 1950 à 2499,99	11,50 €	6,30 €
7	sup ou égal à 2500	12,00 €	7,00 €
Extérieur		24,15 €	12,60 €
SUPPLEMENT POUR SORTIE ou SOIREE EXCEPTIONNELLE		4,20 €	
NUITEE A CUGNAUX		NUITEE A L'EXTERIEUR	
1 NUITEE Cugnalais	11,55 €	1 NUITEE Cugnalais	23,10 €
1 NUITEE Extérieur	24,15 €	1 NUITEE SUPPLEMENTAIRE	11,55 €
		1 NUITEE Extérieur	36,75 €
		1 NUITEE SUPPLEMENTAIRE Extérieur	13,65 €
		1 NUITEE-CONTREPARTIE Cugnalais	8,40 €
		1 NUITEE-CONTREPARTIE SUPPLEMENTAIRE	5,25 €
		1 NUITEE-CONTREPARTIE Extérieur	21,00 €
		1 NUITEE-CONTREPARTIE SUPPLEMENTAIRE Extérieur	10,50 €
Stages information - Jeunes (en sus de la carte d'adhésion obligatoire)			
Formation Baby sitting – Cugnalais	8,50 €	Formation Premiers secours- Cugnalais	8,50 €
Formation Baby sitting – Demandeur d'emploi de – 25 ans	GRATUIT	Formation Premiers secours- Demandeur emploi de – 25 ans	GRATUIT
Formation Baby sitting – Extérieur	16,00 €	Formation Premiers secours- Cugnalais	16,00 €

ENFANCE ET JEUNESSE (SUITE)

(TOUS LES TARIFS SONT T.T.C.)

Certaines tarifications sont appliquées en vertu du Quotient Familial. Elles prennent en compte le revenu fiscal de référence de l'année n-2 du foyer fiscal. La non présentation des feuilles de revenus de l'année n-2 implique l'application du Tarif Maximum de la grille.

Par ailleurs, les familles dont les enfants bénéficient du dispositif "Veille et Réussite Educative" pourront se voir appliquer un tarif préférentiel par rapport au tarif de la prestation concernée (ET/OU) une exonération du paiement de la carte d'adhésion du service jeunesse, après décision de la commission technique de la Veille et Réussite Educative.

En cas de changement de barème de la CAF 31, il sera appliqué le dernier barème reçu.

CAMPS (5 NUITS – 6 JOURS)	
FAMILLES BENEFICIAIRES DE L' AIDE C.A.F 31 REDUCTION SUR JOURNEE UNIQUEMENT	
	255,15 €
Q.F. inférieur ou égal à 400 € : réduction de 18.00 € par jour	147,15 €
Q.F. compris entre 401 € et 600 € : réduction de 12.00 € par jour	183,15 €
Q.F. compris entre 601 € et 800 € : réduction de 10.00 € par jour	195,15 €

FAMILLES NON BENEFICIAIRES DE L'AIDE C.A.F. 31		
PAR ENFANT DOMICILIE A CUGNAUX (5 NUITS)		
TARIFS	QF (base 1 part)	TARIF
1	de 0 à 349,99	210,00 €
2	de 350 à 699,99	220,50 €
3	de 700 à 1049,99	241,50 €
4	de 1050 à 1399,99	257,25 €
5	de 1400 à 1949,99	278,00 €
6	de 1950 à 2499,99	305,00 €
7	sup ou égal à 2500	335,00 €
PAR ENFANT DOMICILIE A L' EXTERIEUR (5 NUITS)		400,00 €

CAMPS (4 NUITS – 5 JOURS)	
FAMILLES BENEFICIAIRES DE L' AIDE C.A.F 31 REDUCTION SUR JOURNEE UNIQUEMENT	
	204,75 €
Q.F. inférieur ou égal à 400 € : réduction de 18.00 € par jour	114,75 €
Q.F. compris entre 401 € et 600 € : réduction de 12.00 € par jour	144,75 €
Q.F. compris entre 601 € et 800 € : réduction de 10.00 € par jour	154,75 €

FAMILLES NON BENEFICIAIRES DE L'AIDE C.A.F. 31		
PAR ENFANT DOMICILIE A CUGNAUX (4 NUITS)		
TARIFS	QF (base 1 part)	TARIF
1	de 0 à 349,99	158,55 €
2	de 350 à 699,99	165,90 €
3	de 700 à 1049,99	168,00 €
4	de 1050 à 1399,99	174,30 €
5	de 1400 à 1949,99	180,60 €
6	de 1950 à 2499,99	198,00 €
7	sup ou égal à 2500	218,00 €
PAR ENFANT DOMICILIE A L' EXTERIEUR (4 NUITS)		310,00 €

CAMPS (3 NUITS – 4 JOURS)	
FAMILLES BENEFICIAIRES DE L' AIDE C.A.F 31 REDUCTION SUR JOURNEE UNIQUEMENT	
	100,80 €
Q.F. inférieur ou égal à 400 € : réduction de 5.00 €	80,80 €
Q.F. compris entre 401 € et 600 € : réduction de 4.00 €	84,80 €
Q.F. compris entre 601 € et 800 € : réduction de 3.00 €	88,80 €

FAMILLES NON BENEFICIAIRES DE L'AIDE C.A.F. 31		
PAR ENFANT DOMICILIE A CUGNAUX (3 NUITS)		
TARIFS	QF (base 1 part)	TARIF
1	de 0 à 349,99	100,80 €
2	de 350 à 699,99	111,30 €
3	de 700 à 1049,99	132,30 €
4	de 1050 à 1399,99	147,00 €
5	de 1400 à 1949,99	151,20 €
6	de 1950 à 2499,99	166,00 €
7	sup ou égal à 2500	183,00 €
PAR ENFANT DOMICILIE A L' EXTERIEUR (3 NUITS)		226,00 €

CAMPS (2 NUITS – 3 JOURS)	
FAMILLES BENEFICIAIRES DE L' AIDE C.A.F 31 REDUCTION SUR JOURNEE UNIQUEMENT	
	78,75 €
Q.F. inférieur ou égal à 400 € : réduction de 5.00 €	63,75 €
Q.F. compris entre 401 € et 600 € : réduction de 4.00 €	66,75 €
Q.F. compris entre 601 € et 800 € : réduction de 3.00 €	69,75 €

FAMILLES NON BENEFICIAIRES DE L'AIDE C.A.F. 31		
PAR ENFANT DOMICILIE A CUGNAUX (2 NUITS)		
TARIFS	QF (base 1 part)	TARIF
1	de 0 à 349,99	78,75 €
2	de 350 à 699,99	84,00 €
3	de 700 à 1049,99	99,75 €
4	de 1050 à 1399,99	105,00 €
5	de 1400 à 1949,99	115,00 €
6	de 1950 à 2499,99	125,00 €
7	sup ou égal à 2500	136,00 €
PAR ENFANT DOMICILIE A L' EXTERIEUR (2 NUITS)		170,00 €



TARIFS MUNICIPAUX – ANNEE 2023/2024

SPORT

ACTIVITES SPORTIVES	TARIF
Tickets sports Cugnaux	11,00 €
Tickets sports Extérieurs	21,00 €
Vacances sportives Cugnaux	21,00 €
Vacances sportives Extérieurs	42,00 €

PETITE ENFANCE

Taux de participation familiale par heure facturée en accueil collectif et familial à compter du 1er janvier 2023	
Nombre d'enfants	A partir du 1 janvier 2023
1 enfant	0,0619%
2 enfants	0,0516%
3 enfants	0,0413%
4 enfants	0,0310%
5 enfants	0,0310%
6 enfants	0,0310%
7 enfants	0,0310%
8 enfants	0,0206%
9 enfants	0,0206%
10 enfants	0,0206%



TARIFS MUNICIPAUX – ANNEE 2023/2024

FÊTE LOCALE DE LA VILLE DE CUGNAUX (paiement à réception du contrat contre délivrance d'une quittance à souche)

	<i>Tarif</i>
Caravane, Forfait jusqu'à 10 jours	18,40 €
Gros métiers , diamètre ou longueur > 20 mètres	330,00 €
Métiers moyens diamètre entre 12 et 20 mètres ou longueur entre 15 et 20 mètres	236,00 €
Petits métiers diamètre < 12 mètres ou longueur < 15 mètres	150,00 €
Stands divers longueur < 12 mètres Le mètre Linéaire	5,60 €
Associations : Par jour et par emplacements	47,00 €

MARCHE DE PLEIN VENT - MARCHE PANIERS D'ICI (Paiement à réception de la facture (abonnés) ou contre délivrance d'une quittance à souche (non abonnés et volants)

	<i>Tarif</i>
Mètre linéaire : (sans électricité)	1,80 €
Forfait / Jour électricité	2,30 €
Abonnement trimestriel : mètre linéaire / jour	1,63 €
Association loi 1901 domiciliée sur la commune, école domiciliée sur la commune	gratuit

VENTES ITINERANTES DE LA VILLE DE CUGNAUX (paiement à réception de l'arrêté contre délivrance d'une quittance à souche)

	<i>Tarif</i>
Mètre linéaire : (sans électricité) < 1 Jour / semaine	2,60 €
Mètre linéaire : (sans électricité) + 1 Jour / semaine	1,60 €
Forfait / Jour électricité (installation municipale existante)	3,40 €
Association loi 1901 domiciliée sur la commune, école domiciliée sur la commune	gratuit

AUTRES MARCHES (paiement à réception du contrat contre délivrance d'une quittance à souche)

	<i>Tarif</i>
Mètre linéaire (sans électricité)	4,70 €
Forfait / Jour électricité	6,30 €
Association loi 1901 domiciliée sur la commune, école domiciliée sur la commune	gratuit

FOIRE DU 1ER MAI DE LA VILLE DE CUGNAUX (paiement à réception du contrat contre délivrance d'une quittance à souche)

	<i>Tarif</i>
Manège, attraction, métier forain, château gonflable	68,80 €
Snack, Food-Truck < 10 mètres	68,80 €
Snack, Food-Truck > 10 mètres	115,50 €
Mètre linéaire sans électricité	9,50 €
Mètre linéaire avec électricité	11,10 €
Association loi 1901 domiciliée sur la commune, école domiciliée sur la commune	gratuit



TARIFS MUNICIPAUX – ANNEE 2023/2024

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES TERRASSES DES BARS ET RESTAURANTS, ETALAGES DE LA VILLE DE CUGNAUX (paiement à réception de l'arrêté contre délivrance d'une quittance à souche)

Terrasses de bars et restaurants. (Superficie arrondie au m2 supérieur.)	TARIF
Saisonnaire non couverte, (mai à octobre) / m2	5,80 €
Saisonnaire couverte, (mai à octobre) / m2	11,00 €
Permanente non couverte, par an / m2	13,00 €
Permanente couverte, par an / m2	25,70 €
Extension exceptionnelle, forfait / jour / m2	11,00 €
Étalages, par an / m2	11,00 €
Redevance majorée (en cas de non respect arrêté) Forfait / jour	
Emission d'un titre à l'appui d'un procès-verbal établi par la Police Municipale	115,50 €
Taxation d'office pour occupation du domaine public non autorisée. Forfait / jour	
Emission d'un titre à l'appui d'un procès-verbal établi par la Police Municipale	367,50 €
Occupation du domaine public pour des travaux privés (*)	
Neutralisation de place de stationnement (déménagement, emménagement..) <i>par m2 occupé et par jour</i>	15,75 €
Neutralisation de place de stationnement (déménagement, emménagement..) <i>par m2 occupé et par semaine</i>	52,50 €
Neutralisation de place de stationnement (déménagement, emménagement..) <i>par m2 occupé et par mois</i>	157,50 €
Echafaudage <i>par mètre linéaire occupé et par semaine (toute semaine entamée est due)</i>	2,10 €
Benne à déchets <i>par unité et par jour</i>	10,50 €
Occupation du domaine public pour des travaux privés <i>par m2 et par jour</i>	1,58 €
Occupation du domaine public pour des travaux privés <i>par m2 et par semaine</i>	5,25 €
Occupation du domaine public pour des travaux privés <i>par m2 et par mois</i>	15,75 €
Occupation du domaine public à but commercial	
Bureau de vente immobilière <i>par m2 occupé et par semaine (toute semaine entamée est due)</i>	5,25 €
Autres manifestations (Carnaval, cirques, animations...)	
Diamètre ou longueur < à 12 mètres (Tarification x par mètres x nombre de jours)	4,50 €
Diamètre ou longueur > à 12 mètres (Tarification x par mètres x nombre de jours)	5,50 €
Caution Cirque	840,00 €
Association loi 1901 domiciliée sur la commune, école domiciliée sur la commune	gratuit
JARDINS PARTAGES	
- PERIODE JANVIER, FEVRIER, MARS, AVRIL : Facturation au 1er mars	31,50 €
- PERIODE MAI, JUIN, JUILLET, AOUT : Facturation au 1er juillet	31,50 €
- PERIODE SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE : Facturation au 1er novembre	31,50 €
Adhésion en cours d'année : à la signature du contrat, tout quadrimestre entamé étant dû	31,50 €
FOURRIERE	
Paiement contre délivrance d'une quittance à souche	
ENLEVEMENT DU VEHICULE, GARDE/JOUR, FRAIS EXPERT/INTERVENTION quel que soit le nombre de véhicules à inspecter : il sera appliqué le taux maximum fixé par le Ministère de l'Intérieur.	

(*) Conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement :

- soit lorsqu'elle est la condition naturelle et forcée de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous

- soit lorsqu'elle contribue directement à assurer la conservation du domaine public lui-même

Toute autorisation d'occupation du domaine public délivrée pour une installation justifiée par l'intérêt public ou pour un service public gratuit pour tous, ne relève pas du tarif prévu

Mode de calcul : il est admis que la première unité de mètre linéaire ou de mètre carré sera comptée pour un entier ; au delà, toute fraction égale ou supérieure à 0,5 sera comptée pour un entier

La mensuration des objets taxés au mètre linéaire sera faite horizontalement

QUOTIENT FAMILIAL ET TRANCHES DE REVENUS

		REVENUS MENSUELS													
		Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4		Tranche 5		Tranche 6		Tranche 7	
		Q.F. <= 349,99 €		350 < QF <= 699,99		700 < QF <= 1049,99		1050 < QF <= 1399,99		1400 < QF <= 1949,99		1950 < QF <= 2499,99		QF >= 2500	
NOMBRE DE PARTS		inférieurs à 349,99	à 349,99	inférieurs à 699,99	à 699,99	inférieurs à 1049,99	à 1049,99	inférieurs à 1399,99	à 1399,99	inférieurs à 1949,99	à 1949,99	inférieurs à 2499,99	à 2499,99	inférieurs à 2500	à 2500
1		inférieurs à 524,99	à 524,99	inférieurs à 874,99	à 874,99	inférieurs à 1224,99	à 1224,99	inférieurs à 1574,99	à 1574,99	inférieurs à 2100,00	à 2100,00	inférieurs à 2800,00	à 2800,00	inférieurs à 3500,00	à 3500,00
2		inférieurs à 699,99	à 699,99	inférieurs à 1049,99	à 1049,99	inférieurs à 1400,00	à 1400,00	inférieurs à 1850,00	à 1850,00	inférieurs à 2500,00	à 2500,00	inférieurs à 3300,00	à 3300,00	inférieurs à 4200,00	à 4200,00
2,5		inférieurs à 874,99	à 874,99	inférieurs à 1224,99	à 1224,99	inférieurs à 1574,99	à 1574,99	inférieurs à 2024,99	à 2024,99	inférieurs à 2700,00	à 2700,00	inférieurs à 3600,00	à 3600,00	inférieurs à 4600,00	à 4600,00
3		inférieurs à 1049,99	à 1049,99	inférieurs à 1400,00	à 1400,00	inférieurs à 1850,00	à 1850,00	inférieurs à 2400,00	à 2400,00	inférieurs à 3200,00	à 3200,00	inférieurs à 4200,00	à 4200,00	inférieurs à 5300,00	à 5300,00
3,5		inférieurs à 1224,99	à 1224,99	inférieurs à 1574,99	à 1574,99	inférieurs à 2024,99	à 2024,99	inférieurs à 2674,99	à 2674,99	inférieurs à 3600,00	à 3600,00	inférieurs à 4700,00	à 4700,00	inférieurs à 5900,00	à 5900,00
4		inférieurs à 1399,99	à 1399,99	inférieurs à 1749,99	à 1749,99	inférieurs à 2200,00	à 2200,00	inférieurs à 2850,00	à 2850,00	inférieurs à 3800,00	à 3800,00	inférieurs à 5000,00	à 5000,00	inférieurs à 6300,00	à 6300,00
4,5		inférieurs à 1574,99	à 1574,99	inférieurs à 2024,99	à 2024,99	inférieurs à 2674,99	à 2674,99	inférieurs à 3524,99	à 3524,99	inférieurs à 4600,00	à 4600,00	inférieurs à 5900,00	à 5900,00	inférieurs à 7300,00	à 7300,00
5		inférieurs à 1749,99	à 1749,99	inférieurs à 2299,99	à 2299,99	inférieurs à 3000,00	à 3000,00	inférieurs à 3974,99	à 3974,99	inférieurs à 5200,00	à 5200,00	inférieurs à 6700,00	à 6700,00	inférieurs à 8300,00	à 8300,00

		REVENUS ANNUELS													
		Q.F. <= 349,99 €		350 < QF <= 699,99		700 < QF <= 1049,99		1050 < QF <= 1399,99		1400 < QF <= 1949,99		1950 < QF <= 2499,99		QF >= 2500	
NOMBRE DE PARTS		inférieurs à 4 199,99	à 4 199,99	inférieurs à 8 399,99	à 8 399,99	inférieurs à 12 599,99	à 12 599,99	inférieurs à 16 799,99	à 16 799,99	inférieurs à 20 999,99	à 20 999,99	inférieurs à 25 199,99	à 25 199,99	inférieurs à 29 399,99	à 29 399,99
1		inférieurs à 6 299,99	à 6 299,99	inférieurs à 12 599,99	à 12 599,99	inférieurs à 18 899,99	à 18 899,99	inférieurs à 25 199,99	à 25 199,99	inférieurs à 31 499,99	à 31 499,99	inférieurs à 37 799,99	à 37 799,99	inférieurs à 44 099,99	à 44 099,99
1,5		inférieurs à 8 399,99	à 8 399,99	inférieurs à 16 799,99	à 16 799,99	inférieurs à 25 199,99	à 25 199,99	inférieurs à 33 599,99	à 33 599,99	inférieurs à 41 999,99	à 41 999,99	inférieurs à 50 399,99	à 50 399,99	inférieurs à 58 799,99	à 58 799,99
2		inférieurs à 10 499,99	à 10 499,99	inférieurs à 20 999,99	à 20 999,99	inférieurs à 31 499,99	à 31 499,99	inférieurs à 41 999,99	à 41 999,99	inférieurs à 52 499,99	à 52 499,99	inférieurs à 62 999,99	à 62 999,99	inférieurs à 73 499,99	à 73 499,99
2,5		inférieurs à 12 599,99	à 12 599,99	inférieurs à 25 199,99	à 25 199,99	inférieurs à 37 799,99	à 37 799,99	inférieurs à 50 399,99	à 50 399,99	inférieurs à 62 999,99	à 62 999,99	inférieurs à 75 599,99	à 75 599,99	inférieurs à 88 199,99	à 88 199,99
3		inférieurs à 14 699,99	à 14 699,99	inférieurs à 29 399,99	à 29 399,99	inférieurs à 44 099,99	à 44 099,99	inférieurs à 58 799,99	à 58 799,99	inférieurs à 73 499,99	à 73 499,99	inférieurs à 88 199,99	à 88 199,99	inférieurs à 102 899,99	à 102 899,99
3,5		inférieurs à 16 799,99	à 16 799,99	inférieurs à 33 599,99	à 33 599,99	inférieurs à 50 399,99	à 50 399,99	inférieurs à 67 199,99	à 67 199,99	inférieurs à 83 999,99	à 83 999,99	inférieurs à 100 799,99	à 100 799,99	inférieurs à 117 599,99	à 117 599,99
4		inférieurs à 18 899,99	à 18 899,99	inférieurs à 37 799,99	à 37 799,99	inférieurs à 56 599,99	à 56 599,99	inférieurs à 75 399,99	à 75 399,99	inférieurs à 94 199,99	à 94 199,99	inférieurs à 112 999,99	à 112 999,99	inférieurs à 131 799,99	à 131 799,99
4,5		inférieurs à 20 999,99	à 20 999,99	inférieurs à 41 999,99	à 41 999,99	inférieurs à 62 999,99	à 62 999,99	inférieurs à 83 999,99	à 83 999,99	inférieurs à 104 999,99	à 104 999,99	inférieurs à 125 999,99	à 125 999,99	inférieurs à 146 999,99	à 146 999,99
5		inférieurs à 25 199,99	à 25 199,99	inférieurs à 50 399,99	à 50 399,99	inférieurs à 75 599,99	à 75 599,99	inférieurs à 100 799,99	à 100 799,99	inférieurs à 125 999,99	à 125 999,99	inférieurs à 151 199,99	à 151 199,99	inférieurs à 176 399,99	à 176 399,99

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL :

Q.F. = Revenu Fiscal (année N-2) : 12
Nombre de Parts (Avis Impôts)

Par rapport aux tableaux de tarifs exposés ci-avant, il est précisé que la tranche tarifaire est déterminée en fonction du quotient familial arrondi à l'entier inférieur.

Exemple : une famille ayant un revenu de référence mensuel de 699,90 € sera considérée comme étant dans la tranche 2. La tranche 3 commence à 700 €.